

REVUE BELGE
DE
NUMISMATIQUE

PUBLIÉE

SOUS LES AUSPICES DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DE NUMISMATIQUE

DIRECTEURS :

MM. LE V^{te} B. DE JONGHE, LE C^{te} TH. DE LIMBURG-STIRUM ET A. DE WITTE

1905

SOIXANTE ET UNIÈME ANNÉE



BRUXELLES,

J. GOEMAERE, IMPRIMEUR DU ROI,

Rue de la Limite, 21.

1905

UN DENIER NOIR

FRAPPÉ A YPRES

PAR GUI DE DAMPIERRE, COMTE DE FLANDRE

(1280-1305).

La ville d'Ypres, située sur les confins méridionaux de la Flandre occidentale, faisait partie du territoire des Ménapiens (*Mempiscum*), quoique d'anciens auteurs la placent dans le *pagus Tarwanensis*, dont elle était, d'ailleurs, plus rapprochée.

L'étymologie de son nom n'est pas bien établie. Les uns le font dériver de la petite rivière *Yperleed*, Yperlée, par corruption, qui traverse la ville; d'autres le font venir du mot *Ypenboomen*, ormeaux, arbres croissant en abondance dans les environs de la ville; d'autres, enfin, le tirent de la préposition *upper* ou *opper*, allusion à la position élevée de la ville par rapport aux plaines et aux terres basses du pays de Furnes.

Il ne semble guère possible de faire remonter l'origine d'Ypres au delà de la seconde moitié du X^e siècle, époque à laquelle la ville se serait formée par le groupement de quelques habitations autour d'un petit château fort bâti dans un îlot de l'Yperlée, en face de l'emplacement du portail

actuel de l'ancien cloître de Saint-Martin. Ce château, le *castellum Hypra*, fut détruit, vers 880, par les Normands et reconstruit peu après. Baudouin le Chauve le fortifia en 902, Baudouin le Jeune en 958 et Baudouin de Mons en 1053. Ce dernier comte agrandit alors la ville d'Ypres, dont l'importance, en 1073, était déjà fort grande, tant à cause de son industrie drapière que de ses franchises et privilèges administratifs.

La prospérité d'Ypres ne fit que s'accroître pendant les XII^e et XIII^e siècles, grâce à la faveur des comtes de Flandre. Peuplée de 200,000 habitants, la ville était, en 1247, plus considérable que Gand et Bruges. Ypres avait, à cette époque, 4,000 métiers, 7 églises paroissiales, et ce fut alors que furent construites, avec le seul concours des drapiers, ces halles fameuses qui font encore aujourd'hui l'admiration des visiteurs de la ville et témoignent toujours hautement de la splendeur passée de la vieille cité flamande.

Ypres était donc à l'apogée de sa puissance sous Gui de Dampierre (1280-1305).

Le fils aîné des enfants du second mariage de Marguerite de Constantinople semble avoir tout particulièrement favorisé Ypres. Ce prince est le seul des comtes de Flandre qui nous ait laissé du numéraire à son nom frappé dans cette ville dont les espèces municipales, consistant en petites mailles ou deniers, devaient être d'une abondance extrême à en juger par les nombreuses variétés de ces pièces qui nous sont connues. Cette abondance

est pleinement justifiée par l'importance capitale de la commune qui les fit forger.

Deux documents importants de Gui de Dampierre, parvenus jusqu'à nous, parlent de la monnaie de ce comte, frappée à Ypres. Le premier de ces actes, qui se trouvent tous deux parmi les pièces justificatives annexées par VICTOR GAILLARD à ses *Recherches sur les monnaies des comtes de Flandre*, est daté de la veille de l'Annonciation de 1297.

Gui de Dampierre y annonce à l'avoué et aux échevins d'Ypres qu'il avait l'intention de frapper monnaie dans leur ville et déclare que ce fait ne pourra leur porter préjudice, c'est-à-dire vraisemblablement, nuire au monnayage municipal considérable émis par la commune à cette époque.

Voici le texte de cette pièce curieuse rédigée en français :

« Nous Guis, cuens de Flandre et marchis de
 » Namur, faisons savoir à tous ke come nous voel-
 » liens en no ville d'Ypre pour l'utilitei de nous
 » et de nos tière, monoie batre et li voeis et li
 » Eschevin de nos ditte ville le nous aient octroïé,
 » nous reconnissons par ches présentes lettres ke
 » che ne leur doit, ne peut porter nul préjudice à
 » eaus ne à leur loye, ne à nous, et ke nous ne nos
 » successeurs ne pooms che traire à us, ne à cous-
 » tume.

» En tiesmoingnage de le quel chose nous avons
 » ches présentes lettres fait saielier de notre sayel,
 » ki furent faites et données à Gand, en l'an de
 » grâcie mil deus cens quatre vins et dis sept,

» le vigille de le feiste de l'annuntiatio nnoſtre
 » Dame. »

Ce document remarquable, qui est muni d'un scel de cire jaune avec contre-scel à double queue de parchemin, se trouve aux archives d'Ypres.

D'autres lettres de non préjudice, également en français, furent encore accordées par Gui de Dampierre à la ville d'Ypres à propos du même objet.

En voici la teneur :

« Nous Guy, cuens de Flandre et marchis de
 » Namur, faisons savoir à tous ke comme nous
 » fachons faire monoie en nostre vile d'Ypre et
 » li voés, li eskevin et li consaus de le vile d'Ypre
 « si soient courtoisement pour l'amour de nous
 » et pour no pourfit faire, à no requeste assenti,
 » sauve ce ke ne leur porte point de préjudice pour
 » le tans à venir, nous conissons et volons ke en
 » nul tans à venir, ce ke nous en le vile d'Ypre
 » faisons faire monnoie, porte préjudice à nostre
 » vile d'Ypre, ne à nous. Et en tiesmoingnage de
 » laquel chose nous avons ches présentes lettres
 » saielées de noste saiel. Faites et données à Pe-
 » tinghien, l'an de grâce mil deus cens quatre
 » vins diis et wyt, le vendredi après le typhane. »

Cette seconde missive, pourvue d'un scel en cire jaune, avec contre-scel, à simple queue de parchemin, est également conservée dans les archives de la ville d'Ypres.

L'existence de ces nouvelles lettres relatives au même objet et suivant les premières de si près, nous permet de croire que des difficultés se se-

raient élevées au sujet de la fabrication, à Ypres, des monnaies comtales, entre Gui de Dampierre et la commune, vraisemblablement fort jalouse de son privilège monétaire.

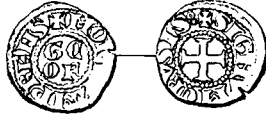
Une seule monnaie de Gui de Dampierre, frappée à Ypres, le précieux gros à l'aigle, au type ordinaire de ces monnaies si répandues de ce comte de Flandre, était connue jusqu'ici. Cette pièce, qui a été publiée par VICTOR GAILLARD, dans ses *Recherches sur les monnaies des comtes de Flandre*, porte la légende curieuse de : *Moneta ville de Ipre*. Cette qualification de ville, donnée à Ypres, ne se rencontre que fort exceptionnellement sur les monnaies forgées dans nos provinces.

Le gros, dont nous venons de parler, publié depuis de longues années, constituait le seul échantillon, parvenu jusqu'à nous, d'une monnaie de l'émission de numéraire faite à Ypres par Gui de Dampierre.

Ce monnayage, à en juger par les lettres de non préjudice en faveur de cette ville, données par le comte de Flandre, a dû avoir cependant une grande importance, puisqu'il a été jugé nécessaire de rassurer, à deux reprises différentes, la ville sur ses effets. Il était donc permis d'espérer retrouver, quelque jour, de nouveaux produits de ce monnayage.

Cette bonne fortune nous est échue tout récemment. M. Charles Dupriez, l'expert si connu en monnaies et médailles, a bien voulu nous céder un fort curieux petit denier noir au type des lettres

GOOF dans le champ, frappé à Ypres par Gui de Dampierre. En voici le dessin et la description :



Droit. Les lettres GOOF dans le champ.

Légende. ✠ MONETÆ IPRENS.

Revers. Croix pattée.

Légende. ✠ SIGNVM CRVSIS ☉

Cuivre noir.

Notre collection.

Cette piécette de cuivre constitue l'un des produits monétaires les plus remarquables de la suite monétaire flamande pourtant si riche.

Les deniers noirs déjà connus de Gui de Dampierre au même type, mais sans nom d'atelier monétaire, sont fort rares. Ils portent les légendes :

✠ MONETÆ FLANDR' du côté des lettres
GOOF

et : ✠ GCOMES FLANDR du côté de la croix.

Nous souhaitons vivement que la découverte de notre denier soit bientôt suivie de celle de nouveaux produits monétaires sortis de l'atelier de la ville d'Ypres, dont l'importance considérable sous Gui de Dampierre permet de croire à un monnayage actif sous ce comte.

V^{te} BAUDOUIN DE JONGHE.